

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DU COMITÉ SYNDICAL

6 novembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

30

PRESENTS

19

VOTANTS

22

| Pour | Contre | Abstention |
|------|--------|------------|
| 22 | 0 | 0 |

N°

613

OBJET :

Validant les candidatures aux appels à projets lancés par CITEO et engageant le SYVALOM à mener cette réflexion et lancer les opérations jugées pertinentes

L'an deux mille vingt et trois (2023), le six novembre (6) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 25 octobre 2023, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM, sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Étaient présents les membres titulaires suivants :

Mesdames, Martine BOUTILLAT, Nathalie COUTIER, Maryline VUIBLET, Anne-Laure WERBROUCK,

et Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Michel COURTEAUX, Christian COYON, Romain DESANLIS, Thierry DUPONT, Yves GERLOT, Fabrice HUBERT Pascal LORIN, , Pascal PERROT, René SCHULLER, Olivier SOUDANT, Patrice VALENTIN, Julien VALENTIN, Patrick VIÉ,

Étaient représentés :

Pascal LEFORT (Pouvoir à Christian COYON), Didier NOBLET (Pouvoir à Romain DESANLIS), Jean-Marie VIEVILLE (Pouvoir à Mr LORIN),

Étaient excusés : Augustin DELAVENNE, Jacques JESSON, Mr ROULOT,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Le Président explique que CITEO souhaite poursuivre la mise en œuvre des actions nécessaires pour contribuer à l'amélioration des performances de recyclage au travers d'un accompagnement technique et financier.

Pour cela, il lance deux appels à projets :

- **Performances et qualité des fibreux** : Flexibilité de préparation des standards Fibreux dans l'objectif de sécuriser les débouchés ;
- **Adaptation des centres de tri aux nouveaux standards** : Adaptation à la production du flux souples de films PE/PP

Performances et qualité des fibreux

Le SYVALOM a jugé pertinent d'adapter son processus de tri pour la production des standards en fibreux en fonction de la qualité de la matière entrante et du marché des recycleurs. Il consolide ainsi les débouchés. Le processus de tri pourra ainsi soit :

- Produire du papier et de la cartonnnette ;
- Produire un flux en mélange.

De plus, en fonction de l'évolution du gisement des fibreux, le SYVALOM engage une réflexion concernant la flexibilité de son outil industriel sur le tri de ces matières.

Adaptation des centres de tri aux nouveaux standards

Lorsque le SYVALOM a lancé le MPGP relatif aux travaux d'extension de consignes de tri, le standard relatif aux films plastiques était « films PE ». Depuis le standard a été modifié pour devenir « films PE/PP ». Le SYVALOM et le groupement titulaire du MPGP doivent alors adapter le process afin de répondre à ce nouveau standard.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, **VALIDE**, à l'unanimité, les candidatures aux appels à projets lancés par CITÉO ainsi que l'engagement du SYVALOM dans la réflexion et dans les opérations en découlant, qui auront été jugées pertinentes par l'ensemble des acteurs y compris l'Eco-organisme CITEO.

Extrait certifié conforme
La Veuve, le 7 novembre 2023

Le Président

Le Président du SYVALOM
Julien VALENTIN
JULIEN VALENTIN



Syvalom
Syndicat de Valorisation des
Ordures Ménagères de la Marne